

## MAI : Votre Migros, vous la prenez avec ou sans alcool ?

En ce moment, tout le monde parle de vendre - ou pas - de l'alcool à la Migros. Mais pour connaître tous les enjeux de cette votation, entrez donc dans l'histoire réellement passionnante de l'incroyable Gottlieb Duttweiler, fondateur de la Migros, que je vous résume en quelques étapes.

**En 1925, Gottlieb Duttweiler équipe 5 camions-magasins, des FORD T et les lance dans 178 arrêts de la ville de Zurich avec à bord six produits : savon, café, riz, graisse de coco, sucre et cornettes. *Quand on connaît les Migros d'aujourd'hui, ça fait tout drôle !***



Le nom de l'entreprise Migros a été inventé par Gottlieb Duttweiler en combinant les éléments «demi» et «en gros» avec la volonté de supprimer les intermédiaires. A l'époque, le logo de l'entreprise était d'ailleurs **un pont** (die Brücke en allemand), symbole du lien direct entre producteur et consommateur. *Simple et efficace !*

Le but de la nouvelle entreprise est de vendre « le plus rapidement, le plus efficacement et, de ce fait, le moins cher possible » des produits à bord de véhicules qui sillonnent les quartiers de Zurich. Duttweiler prétend que ce mode de distribution lui permettra **de proposer les marchandises 10 à 30% moins cher que les « produits de marque, hors de prix »** et dit vouloir tenter « l'expérience de vendre des produits sans marque » en tant que produits Migros. « La seule publicité serait la qualité. » *Pari tenu !*

### **Duttweiler entre donc dans un combat incessant contre les marques.**

En 1929, par exemple, il lance une copie de l'Ovomaltine qu'il renomme Eimalzine (Il transforme le « ovo » en œuf (Ei en allemand) et le « malt » qui devient malz. Il fait de même avec le nom de la lessive Ohä qui est écrit en toute lettre sur l'emballage Ohne Hänkel (sans Hänkel) qui fait référence à son concurrent Henkel. *Remis dans son contexte de l'époque, fallait le faire quand même !* L'attitude de Duttweiler, qui commence à coloniser d'autres villes, lui vaudra bon nombre de procès face aux multinationales Unilever (huile Sais), Henkel (Savon, lessive), Hag (café). De ces procès, il en perdra beaucoup mais le fait qu'on en parle dans la presse lui en fera la meilleure publicité. *Et toc !*



Mais à l'époque faire ses courses à la Migros était plutôt mal vu. Du coup on préférerait y envoyer ses enfants ou bien choisir un magasin traversant pour entrer et sortir par l'arrière du magasin comme à Neuchâtel, premier magasin ouvert en Suisse Romande, entre la rue du Seyon et la rue des Moulins. *Et oui !*

Et puis en quelques années, la Migros s'est rapidement développée, malgré la difficulté à s'implanter dans de nouvelles villes face à la rébellion des commerçants locaux.

### Quelques dates en bref :

1927 : premier magasin ouvert à Zurich.

1932 : premier magasin ouvert en Suisse Romande, Rue du Seyon 7 à Neuchâtel (Actuelle Boutique Catherine A). *Vous voyez ?*

1941 : La société anonyme Migros se transforme en coopératives. Actuellement il y a 10 coopératives régionales (Aar, Bâle, Genève, Lucerne, Neuchâtel-Fribourg, Suisse Orientale, Tessin, Valais)

1949 : ouverture du premier magasin libre-service de Suisse Romande, à la Chaux de Fonds. Les magasins libre-service feront naître la loi sur le vol à l'étalage ... *Il en fallait bien un qui se fasse choper, quel nul !*

8 juin 1962 : décès de Gottlieb Duttweiler à l'âge de 73 ans. *Trop triste :- (*

30 novembre 2007 : dernière tournée de l'ultime camion-magasin de la société, en Valais.

**Mais revenons à la votation qui nous occupe :** Duttweiler ne voulait pas vendre d'alcool dans ses magasins, car, je cite : «Lorsque le jus de fruit est transformé en eau-de-vie, cela a pour conséquences, [...] en cas de consommation excessive, une destruction de la santé ainsi qu'une perte d'honneur et de joie de vivre ». Mais saviez-vous qu'en 1948, une votation du même type que celle d'aujourd'hui avait été organisée et refusée à une courte majorité.



### Alors, LE VOTE en 5 points :

Si vous êtes coopérateur.trice, vous recevrez par la poste, début mai, un bulletin de vote, mais vous pouvez aussi aller voter dans une filiale de votre coopérative régionale. Délai des votes le 4 juin. Résultats aux alentours du 15 juin 2022.

Si vous n'êtes pas coopérateur.trice, vous pouvez le devenir en cliquant [ICI](#)

La vente - ou non - d'alcool s'établira par coopératives régionales, c'est-à-dire que vous pourrez, en fonction du vote, trouver de l'alcool dans les Migros de Neuchâtel, mais pas forcément dans celles du canton de Vaud. *Ou inversement !*

Le fait d'avoir une carte Cumulus ne fait pas de vous un.e coopérateur.trice.

***Est-ce que la Migros ne noie-t-elle pas un peu l'âme et la philosophie de son fondateur en vendant de l'alcool ?***

La question est ouverte.

**Un jour on écrira l'Histoire du Bon Plan :-)...**